

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 novembre 2011
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2011 APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2011.

La séance débute à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Pierre DUMAREST, Maire,

Présents : Anna DOUDOU, Christophe BRULHART, Claude CHAPPUIS, Pierre CUZIN, Eliane DALLEMAGNE, Pierre DUMAREST, Christian JOLIE, Romy LASSERRE, Jean-Charles MORANDI, Rachel NABAFFA, David PERAY, Frédéric PERICARD, René VERNAY.

Absent(e) ayant donné procuration : Bérangère BAERISWYL donne procuration à Claude CHAPPUIS.

Absent(e) excusée : Patricia ALTHERR.

Secrétaire de séance : Anna DOUDOU.

Invitée : Charlotte BREUILH.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 novembre 2011.

Anna DOUDOU accepte la fonction de secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 3 octobre 2011.

Anna DOUDOU demande des corrections : pour la commission urbanisme, il manque une partie du tableau, page 5, erreur sur une date : au lieu de 18 octobre c'est le 18 novembre, page 4, il est écrit PC au lieu de Pierre Cuzin. Rachel NABAFFA ajoute que pour l'urbanisme, il vaut mieux mettre « avis favorable » au lieu de « ok favorable ».

Eliane DALLEMAGNE explique, pour répondre à une question posée lors du conseil précédent, que la facture EFG abordée en commission finances était relative à l'étanchéité de la terrasse du commerce.

Rachel NABAFFA demande que l'on fasse des recto/verso pour économiser du papier.

Pierre DUMAREST explique que page 4, dans le tableau, il faudra reformuler certains propos. Anna DOUDOU confirme qu'il faut faire attention à la formulation de ce qui est écrit.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS :

Commission finances (Jean-Charles MORANDI)

☛ Lecture des mandats et titres de septembre 2011.

Commission du personnel (Pierre DUMAREST)

La commission du personnel s'est réunie le 19 octobre 2011 à 18h30.

☛ Il a été question du recrutement d'une ATSEM pour remplacer Virginie PIGNARD. Pierre DUMAREST explique que nous avons déjà reçu une réponse. A cause d'un problème avec la Poste, il y a eu du retard dans la publication de l'offre.

☛ La commission a étudié l'état des services de l'agent d'entretien Véronique FILIPPI, en vue d'augmenter ses heures de travail. L'étude est en cours. Dans ce cadre, une rencontre de l'agent aura lieu avec Anna DOUDOU, Pierre DUMAREST et Charlotte BREUILH prochainement.

☛ Il a été discuté de la possibilité de recruter une personne supplémentaire, à hauteur de 6 heures par semaine pour la garderie. En effet, vu le grand nombre d'enfants à la garderie du soir, et étant donné qu'il faut un adulte pour 14 enfants au plus, il faudra sans doute ajouter une personne pour l'encadrement. Actuellement nous continuons à observer les effectifs.

Commission voirie-travaux-bâtiments (Jean-Charles MORANDI)

Deux réunions de la commission ont eu lieu le 12 octobre et le 4 novembre 2011.

Jean-Charles MORANDI en fait le compte-rendu :

☛ Rencontre avec les habitants de la rue Saint Maurice :

Entre les 34 appartements de la résidence St Joseph et les maisons « Landecy », le trafic a augmenté, mais le problème majeur, c'est la vitesse des automobilistes. Une personne nous a adressé un courrier signalant qu'elle a failli être renversée. Le cheminement piétonnier n'est pas respecté. Les habitants demandent des ralentisseurs, et suggèrent de placer un dispositif pour relever la vitesse et le nombre de véhicules. L'analyse fait ressortir que contrairement à la rue de la Craz ce sont les habitants de Challex qui empruntent cette rue. Il a aussi été proposé de changer la priorité en haut de la rue et faire en sorte que ce soit la rue ST Maurice et non plus la rue De Dardagny qui soit prioritaire (céder le passage). Il y aurait deux avantages, le premier en cas de neige (difficultés pour démarrer dans la côte), le deuxième : cela ferait ralentir, en haut de la rue, les véhicules qui viennent de Dardagny. Il y a des difficultés pour entrer dans la résidence quand on vient de l'église, et ils ont demandé la pose de miroirs. Jean-Charles MORANDI leur a répondu par courrier. Il faudra que les miroirs soient aux normes.

Monsieur GEHRINGER (n°157) a expliqué lors de cette rencontre qu'il a failli se faire écraser. Il propose de faire des places de parking en chicanes. Plusieurs propositions ont été évoquées :

- 1) faire un courrier aux habitants du lotissement « Landecy » afin qu'ils entrent plus lentement dans le lotissement,
- 2) voir avec Monsieur KRUGG s'il peut accepter que les deux places de parking, qui sont devant chez lui soient décalées vers la chaussée afin de laisser le cheminement piétonnier libre,

- 3) installer à l'essai des bornes dans le virage afin que les voitures ne le coupent plus,
- 4) installer un compteur pour le nombre de véhicules et la vitesse.

Sous commission bâtiment (Jean-Charles MORANDI)

Réunion le 12/10/2011

☞ Secrétariat : Les membres de la commission ont regardé les 3 radiateurs à changer. Jean-Charles MORANDI explique qu'un budget de 1500€ pour 3 radiateurs à inertie est prévu. David PERAY propose la marque Acova et de s'adresser chez REXEL. Deux devis ont été déposés.

La commission a proposé de changer la moquette qui est un nid à poussière(s). En dessous il y a du parquet qui pourrait être nettoyé et vitrifié par les employés communaux. Tout le monde n'est pas d'accord. Pour plusieurs personnes, si la moquette est encore bonne, ces travaux pourront être réalisés ultérieurement.

☞ Vestiaires agents : A l'arrivée d'Elodie SUZANNE, le maire a demandé qu'un vestiaire soit installé comme la loi le prévoit. Nicolas PASSI a montré ce qui a été envisagé. La sous commission, demande un croquis, un devis et l'installation d'une deuxième douche.

☞ Vestiaire arbitre : la sous commission bâtiment s'est rendue dans les vestiaires et a vu l'installation de la paroi votée en Conseil Municipal. Il y a plusieurs problèmes avec cette paroi : L'USC a expliqué que ce n'est pas ce qui avait été demandé, c'est une paroi avec portes ou une paroi amovible qui était prévue. Or c'est une paroi simple qui a été installée. De plus, il fallait laisser un espace en haut pour faire passer la vapeur d'eau. Avec cette paroi un vestiaire est condamné de fait. La sous commission a décidé de demander un devis à l'entreprise pour une porte si la structure le permet.

Le dossier a été suivi par une seule personne et vu l'urgence liée au risque de suspension des matchs, des décisions ont été prises rapidement.

☞ Ecole : La sous commission s'est rendue à l'école afin de voir l'installation du nouveau chauffe eau.

Le chauffage : Pierre DUMAREST a remis en marche le chauffage lundi alors qu'E2S devait venir mardi. La sous commission estime que le maire ne doit pas toucher le chauffage et laisser faire l'entreprise. Pierre CUZIN doit voir le devis reçu que Jean-Charles MORANDI trouve élevé (1375,40€). La sous commission a recherché à la chaufferie un réducteur de pression qui couvrirait l'ensemble de l'école et n'en a pas trouvé.

Il faudra demander à la SOGEDO où se trouve la bouche à clef pour l'école.

☞ Les jeux : Trois devis ont été reçus, celui retenu est à 12840€TTC. Il comprend un nouvel aménagement de jeux pour les petits avec une petite table et bancs, une balançoire dont le modèle présenté possède un bon amortissement au sol. Pour les plus grands : le changement du portique de deux balançoires, qui sera installé sur une surface agrandie et déplacée. Pour se faire, il faudra bouger la table de ping-pong. Jean-Charles MORANDI émet un risque, la table est peut-être prise dans un socle en béton important et il sera difficile de la bouger. Le Conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour ces jeux.

☞ Le fleurissement : Eliane DALLEMAGNE s'est rendue chez un pépiniériste avec Nicolas PASSI afin de choisir des plantes et avoir des conseils pour un plan de fleurissement autour du commerce.

☞ Rue de la CRAZ : La route va être refaite en bi-couche à la fin des travaux, cela permettra de l'utiliser avant les travaux de réfection définitifs. Le carrefour Confignon rue de la mairie va être refait pendant les vacances scolaires. La rue de Confignon sera fermée ainsi que celle de la Craz.

☞ Chemin de Comboulevit : Le bas du chemin doit être empierré par la SFMCP (la société des forces motrices de Chancy-Pougny) ; un problème lié à l'écoulement des eaux risque d'embarquer l'empierrement car la matière extraite du Rhône n'est pas aussi stable que du concassé.

Chemin du Moulin : au niveau de la cale pour les bateaux, il a été décidé de poser une glissière afin d'évacuer l'eau.

☞ Des photos ont été présentées par Claude CHAPPUIS et Nicolas PASSI pour le ralentisseur chemin du Moulin. C'est une glissière de sécurité qui est posée au sol avec une légère déclivité afin d'évacuer l'eau du chemin et en même temps, elle sert de ralentisseur pour les véhicules.

☞ Karcher et taille haies : il n'y a pas de deuxième karcher ni à l'inventaire ni dans la comptabilité. La commission a donné son accord pour l'achat d'un taille haie.

☞ Jean-Charles MORANDI cherche un volontaire pour une réunion sur la forêt, le 18 novembre à Bourg en Bresse mais personne n'est disponible. Le chemin dans le bois n'a pas été remis en état après la coupe des sapins, il faudrait en discuter avec le responsable de l'ONF.

☞ Le Conseil municipal a été unanime pour décider de continuer le travail sur la cunette de Marongy.

☞ La rue Saint Maurice : René VERNAY voudrait mettre les voitures en stationnement sur les points dangereux devant chez KRUGG avec le cheminement piétonnier le long du mur.

Christian JOLIE et Eliane DALLEMAGNE voudraient faire faire une étude par un cabinet spécialisé pour cette rue. Jean-Charles MORANDI attire leur attention sur le coût d'une étude par un cabinet, jusqu'à maintenant toutes les études ont été faites par la DDT et sont gratuites. Patricia ALTHERR est favorable à un rond point en haut du carrefour. Elle aurait préféré le cheminement piétonnier à droite. Elle a vu un tracteur avec une bêtaillère emprunter cette rue et la rue des Fontanettes. Elle est favorable à une zone trente sur toute la longueur de la rue.

Commission voirie (Jean-Charles MORANDI) :

Réunion le 04/11/2011

☞ Les plans des futurs vestiaires des agents techniques ont été présentés, le devis est en attente de réception.

☞ Chauffage MDS et mairie : Suite au courrier de S. VALESCHINI qui fait état du manque de chauffage dans la salle de musique, la commission décide d'acheter un enregistreur de températures. Nous sommes toujours en face du même

problème à savoir le ressenti et ce dans tous les locaux appartenant à la commune. Pierre DUMAREST explique que vendredi dernier, il faisait 18° dans la salle de musique.

☛ De nouveaux radiateurs ont été choisis pour la mairie.

☛ Chemin VUAGNAUX : La commission décide de repousser à l'année prochaine le chantier de ce chemin en conservant la somme budgétée. Claude CHAPPUIS et Patricia ALTHERR iront voir Monsieur VUAGNAUX pour lui expliquer que la commission préfère attendre la fin du chantier BERNARDI pour faire les travaux. Nicolas PASSI rebouchera les trous en attendant.

☛ Traversée de la rue de la Craz : Afin d'amener une conduite d'eau depuis les sources jusqu'au stade pour l'arrosage de celui-ci, le devis s'élève à 2212,60€ TTC. La nouveauté est l'autorisation donnée par la CCPG d'utiliser l'ancienne conduite d'eau potable en faisant passer un plymouth à l'intérieur. Cela réduirait d'autant la distance de creusement pour la municipalité. Le tracé de cette traversée devrait passer à ras de la propriété de E. DELAUNOY (sur la parcelle qui jouxte sa propriété) car nous sommes propriétaires de cette parcelle. La commission demande que des carrés de visite soient inclus dans le devis pour ce prix sinon ce sera un avis défavorable. Ce sujet est encore en discussion.

☛ Deux incidents à signaler rue de la Craz : Une coupure d'eau suite à la perforation de la conduite d'eau potable par un engin et la coupure de 12h à 20h de la fibre. Explications : ce n'est pas la fibre elle-même qui a été coupée mais l'alimentation électrique de la boîte d'arrivée de la fibre au village. Il est à signaler qu'à cet endroit le câble électrique était enfoui moins 24 cm juste au-dessus de la fibre et sans grillage avertisseur, ce qui signifie que la fibre qui doit être à moins 40cm ne l'était pas. De même les câbles électriques doivent être à moins 80cms. Courrier de Jean-Charles MORANDI au SIEA pour dénoncer cette situation et les risques encourus par la fibre si elle n'est pas enterrée à la bonne profondeur. Évocation également des problèmes de goudron en mauvais état et des poteaux bois non recoupés. Frédéric PERICARD demande où exactement la fibre a été coupée ? Jean-Charles MORANDI et Pierre DUMAREST lui répondent qu'elle a été coupée entre la Salle des fêtes et l'armoire. Jean-Charles MORANDI souligne que cette coupure n'est pas normale, 24 cm de profondeur c'est trop peu. Un tracteur en sortant du champs peut provoquer la coupure.

☛ AVPS Rue de la CRAZ : La société MONOD DALIN a refait le projet chiffré de la rue. Il se monte à 146659,50€ TTC. Sur le terrain, le représentant de la société a expliqué qu'il était dommage de ne pas refaire en même temps les parkings. Demande d'un devis : 31341,18€ TTC. Cela serait à étudier vers la fin du chantier de la rue en fonction de la dépense exacte. Discussion sur la réfection des parkings en cours.

Le 9 novembre 2011, il y aura la réunion à 18h en mairie de la sous commission matériel.

Jean-Charles MORANDI ajoute qu'il faut prendre rendez-vous pour une commission voirie et pour rencontrer les habitants de la rue du château. David PERAY répond qu'il faut être prudent avec les habitants qui se plaignent. Jean-Charles MORANDI explique que les projets autour de la rue du Château avaient été étudiés en début de mandat. Jean-Charles MORANDI ajoute que deux personnes ont failli être écrasées. David PERAY répond que les gens ne roulent pas vite dans cette rue. Si l'on continue ainsi, le problème va être soulevé dans toutes les rues du village. Il faut être prudent.

Jean-Charles MORANDI demande quand peut être la prochaine commission voirie. Le Conseil municipal se met d'accord sur le 21 novembre 2011 de 18h à 19h avec les habitants puis de 19h à 20h avec la commission voirie. Frédéric PERICARD explique qu'il ne pourra pas être là. Jean-Charles MORANDI reconnaît que c'est parce que les élus ont une occupation professionnelle, qu'il y a des problèmes d'emploi du temps.

Christian JOLIE demande si pour la rue Saint Maurice on a décidé de consulter un spécialiste ? Jean-Charles MORANDI lui répond que c'est prématuré et qu'il n'y a pas le budget. David PERAY demande pour quel problème on consulterait un spécialiste ? Jean-Charles MORANDI lui répond que ce serait pour faire un ralentisseur. Christian JOLIE explique qu'il avait fait cette proposition car il a l'impression que les solutions proposées ne satisferont pas complètement la demande des habitants, d'où l'intérêt de faire venir un spécialiste. Pierre DUMAREST et Pierre CUZIN expliquent que les habitants ne seront peut-être jamais contents. Christian JOLIE ajoute qu'il serait préférable de travailler sur le village entier. Jean-Charles MORANDI complète cela en disant qu'à chaque fois, ils sont confrontés à ce que disent les habitants au sujet des plans de circulation et des sens uniques. Pierre DUMAREST ajoute que tout cela a déjà été étudié par le précédent mandat.

Romy LASSERRE dit que l'on pénalise les Challaisiens en faisant tout cela. Pierre DUMAREST ajoute que ce sont souvent les personnes qui ne respectent pas la vitesse qui critiquent. Claude CHAPPUIS répond qu'on ne pourra pas satisfaire toutes les demandes, la municipalité essaie juste de faire évoluer les choses.

Sous commission parking (Christian JOLIE)

Christian JOLIE explique qu'une réunion « parkings » avait été proposée, mais elle n'a pas été faite. Frédéric PERICARD, Eliane DALLEMAGNE, Bérange BAERISWYL, Jean-Charles MORANDI, Anna DOUDOU sont toujours d'accord pour y participer. Il proposera une date en novembre.

Sous commission chemin (Christian JOLIE)

Plusieurs réunions ont eu lieu.

☛ Il avait été proposé au Conseil municipal une présentation du fruit du travail de la sous commission, mais suite à la présentation de nouveaux documents, la sous commission souhaite avoir encore un peu de temps pour vérifier son travail.

Commission Salle des Fêtes (Pierre DUMAREST pour Patricia ALTHERR)

☞ Le 8 novembre à 18h30, la commission reçoit le mandataire qui présentera les 5 ou 6 architectes qui ont été retenus. 26 en tout avaient répondu. Ceux qui dans une fourchette de prix étaient trop bas ou trop haut ont été éliminés.

David PERAY prend la parole et demande à Pierre DUMAREST pourquoi il a signé un devis sur les études de terrain. Il aurait fallu en parler à la commission avant. Pierre DUMAREST lui répond que lors du précédent Conseil municipal, le Conseil municipal avait voté en faveur de cette étude. David PERAY répond que la commune n'était pas à une semaine près. René VERNAY ajoute que c'est lui qui a fait avancer l'étude du sol. Il était judicieux de le faire avant pour ne pas perdre du temps. Il s'agit d'une dépense de 2500 euros. Romy LASSERRE ajoute puisque cela a été accepté précédemment en Conseil municipal, cette décision du maire ne la choque pas. Christophe BRULHART ajoute que la moindre des choses serait de présenter les devis à la commission avant de signer.

Le Conseil municipal débat au sujet de ce devis.

A 20H27, interruption du Conseil municipal, le Maire, Pierre DUMAREST quitte la séance.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de suspendre le Conseil municipal et de reporter la séance au lundi 28 novembre à 19h30.

Prochaine réunion du Conseil le 28 novembre 2011 à 19h30.

La séance est levée à 20h30.